

- (2) Fédération de l'UPA de Sherbrooke, 3
- (3) Fédération de l'UPA de la Gaspésie, 4; Chambre de commerce de Causapscal, 4
- (4) Fédération de l'UPA de Sherbrooke, 3

Paragraph 27

- (1) Union des producteurs agricoles, 2
- (2) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3
- (3) Association des commissaires industriels du Nord, 2; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (4) Union des producteurs agricoles, 2; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (5) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3

Paragraph 28

- (1) Association des commissaires industriels du Nord, 2
- (2) Association des mines et métaux du Québec, 3
- (3) Association des mines et métaux du Québec, 3

APPENDIX B

List of principal recommendations presented by the witnesses at public hearings in Sherbrooke and Percé, October 5-9, 1981.

I—PUBLIC HEARINGS, SHERBROOKE

DREE's Current and Future Orientations

1. DREE should aim at better co-operation with other levels of government (mentioned twice).
2. DREE should not wait for provincial government decisions before taking action (mentioned twice).
3. DREE should intensify consultations with regional communities (mentioned six times).
4. DREE should not grant privileges to urban centres at the expense of the rural environment (mentioned three times).
5. DREE should resume the practice of concluding regional agreements and thus ensure that regions have claims to budget considerations (mentioned twice).
6. DREE should set up specific sub-regional programmes.
7. DREE should be responsible for the co-ordination of federal government activities of a regional nature (mentioned eight times).
8. DREE should undertake a campaign to boost worker productivity.
9. DREE should distribute information on its activities (mentioned twice).

- (2) Fédération de l'UPA de Sherbrooke, 3
- (3) Fédération de l'UPA de la Gaspésie, 4; Chambre de commerce de Causapscal, 4
- (4) Fédération de l'UPA de Sherbrooke, 3

Paragraphe 27

- (1) Union des producteurs agricoles, 2
- (2) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3
- (3) Association des commissaires industriels du Nord, 2; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (4) Union des producteurs agricoles, 2; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (5) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3

Paragraphe 28

- (1) Association des commissaires industriels du Nord, 2
- (2) Association des mines et métaux du Québec, 3
- (3) Association des mines et métaux du Québec, 3

ANNEXE B

Liste des principales recommandations présentées par les témoins durant les audiences publiques de Sherbrooke et de Percé, 5-9 octobre 1981.

I—AUDENCES PUBLIQUES DE SHERBROOKE

Orientations présentes et futures du MEER

1. Le MEER doit viser une meilleure collaboration avec les autres niveaux de gouvernement (mentionné à 2 reprises).
2. Le MEER ne doit pas attendre les décisions du gouvernement provincial avant de passer à l'action (mentionnée à 2 reprises).
3. Le MEER doit intensifier ses consultations auprès des communautés régionales (mentionnée à 6 reprises).
4. Le MEER ne doit pas privilégier les centres urbains au dépend du milieu rural (mentionnée à 3 reprises).
5. Le MEER doit revenir à des ententes de type régional et ainsi doter les régions d'une enveloppe budgétaire (mentionnée à 2 reprises).
6. Le MEER doit élaborer des programmes spécifiques à des sous-régions.
7. Le MEER doit être responsable de la coordination des activités du gouvernement fédéral à incidence régionale (mentionnée à 8 reprises).
8. Le MEER doit entreprendre une campagne visant à inciter les travailleurs à accroître leur productivité.
9. Le MEER doit mieux diffuser l'information sur ses activités (mentionnée à 2 reprises).